RESPICE STELLAM

SAINTE-MARIE DE LA GARDE

La lettre aux amis

Chant du *Suscipe* par le nouveau profès

Bien chers amis,

Cette année, la fête du Sacré-Cœur a déversé sur notre toute jeune Abbaye un grand flot de joie ! Le 24 juin dernier en effet, notre Frère Thomas promettait pour toujours devant Dieu sa stabilité, la conversion de ses mœurs et l'obéissance selon la Règle de notre Père saint Benoît.

En vivant cet événement sacré et solennel, j'ai été plus particulièrement touché par un aspect de l'engagement, si bien mis en valeur dans le rite de la profession : la promesse d'une stabilité sans retour, d'un enracinement définitif en ce lieu, en ces bâtiments, au cœur de cette communauté choisie et aimée. Et de fait, en lisant et ruminant ce merveilleux « compendium » de tout l'Évangile qu'est la Règle bénédictine, on se rend bien vite compte que la stabilité, selon l'esprit de notre fondateur, n'est pas d'abord ou uniquement la garde de la clôture. Pour saint Benoît, le moine embrasse la stabilité et s'y engage par vœu, pour ancrer toute sa vie sur ce Rocher, ce Roc qu'est le Christ Seigneur lui-même. À partir de là, il s'agit d'être stable pour progresser dans l'attachement au bien, à Jésus et finalement à Dieu Trinité, le suprême Bien de toute notre existence et de notre béatitude à venir. On le comprend : cet attachement-là, vécu dans une fidélité quotidienne, donne le vrai sens au « refuge » que les moines sont venus trouver auprès du Christ dans la vie consacrée. Toutefois, ce « refuge » ne se transformera jamais en un coin bien gentil, en une petite vie bien tranquille… Non, le moine se doit de sortir constamment de lui-même, de se mettre en mouvement, et cela sans cesse, jusqu'à l'ultime souffle de son existence ici-bas ! En fait, on embrasse la stabilité pour pèleriner, avec l'aide de la grâce et de la communauté, sur le chemin des vertus, sur ce chemin qui entraîne à l'amour de Dieu et du prochain. Au bout du compte, lorsqu'on se prête au jeu de l'amour, c'est aussi un chemin de grand bonheur intérieur qu'on expérimente.

Mais réfléchir sur la stabilité monastique peut aussi amener à évoquer les jeunes générations, lesquelles évoluent aujourd'hui au cœur d'un monde sans cesse en mouvement, plutôt très en tourbillon… Cordialement invités par tous les globe-trotters de notre temps, les jeunes leur emboîtent volontiers le pas dans la grande évasion contemporaine. Ils y entrent avec élan et comme naturellement, par le tunnel si attractif du cyberspace, des voyages virtuels ou encore du metavers ! Dans ce contexte, il n'est plus très étonnant de voir certain jeune homme, sagement assis dans un transport en commun et rivé sur sa tablette, n'ayant même plus la présence d'esprit de céder sa place à cette dame âgée, abîmée de fatigue et d'ans, restée debout à ses côtés. Il ne l'a pas vue, peut-être même n'est-il plus capable de la voir, de la percevoir comme une personne, comme un être à aimer, à respecter, à soulager. Il est pris dans un tout autre univers, sans gêner quiconque ni faire aucun mal. Voilà tout.

Quelle brise de consolation lorsque nous recevons, en retraite, quelques-uns de ces jeunes justement. En les voyant, défaits de leurs portables et oreillettes, rivés sur la beauté de la liturgie, recueillis pour un temps d'oraison, promeneurs dans la riante campagne environnante, discutailleurs auprès de tel moine auquel ils ont été confiés, je me réjouis. À cette heure, ils reviennent de leur *tunnel.com,* ils réapparaissent à la grande réalité « terrienne », chrétienne et – en l'occurrence – bénédictine, qui nous entraîne dans une grande marche. La marche au bon sens, au sens de Dieu, au sens profond et véritable de la destinée humaine, tournée vers Celui qui tient le monde, qui nous tient et nous attend.

« En vérité je vous dis que le ciel, la terre– et jusqu'au cyberspace lui-même – passeront, mais mes paroles ne passeront pas. Quant à ce jour ou cette heure-là, personne ne le sait, ni les anges dans le ciel, ni le Fils ; il n'y a que le Père. Ce que je vous dis, c'est à tous que je le dis : Veillez ! » (Mc 13)

Fr. Marc, abbé

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

21 février : Événement exceptionnel : à la place de la promenade hebdomadaire la communauté se rend chez des amis du monastère à Saint-Pierre-de-Clairac afin d'assister à une représentation théâtrale : Appoline Denis, nièce de Dom Gérard, convaincue de l'actualité pressante du message de Charles Péguy sur l'espérance, propose en effet une interprétation du *Porche du mystère de la deuxième vertu,* qu'elle joue avec sa fille (photo ci-contre). La réussite est parfaite : tant la sélection opérée dans le texte que la mise en scène et le jeu des actrices. Appoline est tellement entrée dans son texte et son personnage (Mme Gervaise) qu'elle finit très émue, des larmes plein les yeux, et elle ne fut pas la seule… !

1er mars : En ce mardi gras le noviciat effectue une sortie culturelle à Moissac. Riche journée, notamment grâce à la communauté des sœurs de Marie Mère de l'Église, amie de longue date, qui nous reçoit très fraternellement. Au programme : visite de l'abbatiale et présentation du tympan par l'une des sœurs, repas avec la communauté, visite par un guide des restes de l'abbaye ainsi que du célèbre cloître, sans compter les offices de tierce, sexte et vêpres chantés dans l'abbatiale. Excellente journée, tant culturelle que fraternelle, avant d'affronter les rigueurs du carême !

8 mars : Mgr Herbreteau, après avoir assisté aux vêpres, donne une conférence spirituelle à la communauté. Il renouvellera plusieurs fois la chose dans les mois à venir. Nous sommes heureux de ces moments simples autour de notre évêque et de pouvoir profiter de son enseignement.

18 mars : C'est pour nous un vrai crève-cœur mais en vue des futurs travaux nous sommes malheureusement obligés d'abattre certains arbres. Aujourd'hui c'est au tour d'un des seigneurs du lieu d'être mis à terre : le grand cèdre devant la maison principale, mastodonte de plus de 30 m de haut et de deux mètres de diamètre à sa base (ci-contre). Il aura fallu plusieurs heures à un professionnel

pour venir à bout de ce cèdre plusieurs fois centenaire. Notre seule consolation est que cet arbre, ayant déjà été malmené par l'ancien propriétaire et lors de travaux précédents, était de toute façon condamné à périr à court terme.

19 mars : Nous fêtons aujourd'hui le jubilé d'argent de profession de notre frère Augustin. Plusieurs personnes l'entourent particulièrement pour la circonstance : sa sœur Line, venue spécialement du Québec, nos frères Michel et Étienne du Barroux, ainsi que le Père Daniel-Ange présent dans nos murs pour quelques jours. Le soir, lors d'une petite séance récréative, nous nous régalons de la poésie de Lionel Groux, *La leçon des érables,* ainsi que d'expressions québécoises et françaises qui nous font toucher du doigt qu'il est heureux que notre vie monastique soit faite de beaucoup de silence, car nous ne serions pas toujours capables de nous comprendre !

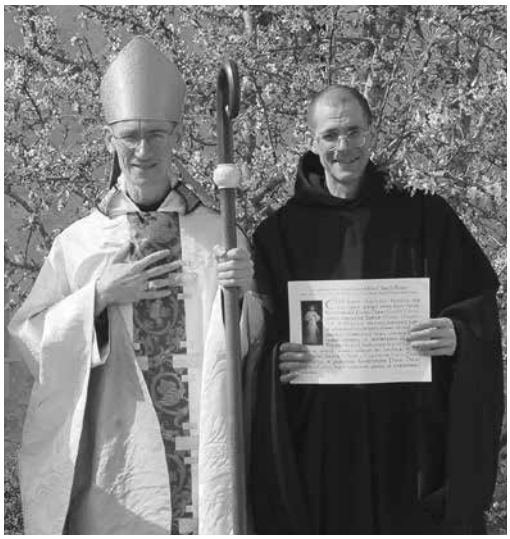

Père Abbé et Frère Augustin (jubilé d'argent)

21 mars : le Père Daniel-Ange donne l'homélie pour la solennité de saint Benoît. Un sermon comme il sait les faire : de la conviction, de la doctrine, de l'exigence ! Durée : plus de trente minutes, mais personne ne voit le temps passer. À 90 ans il regorge d'énergie et d'enthousiasme et nous régale par des conférences passionnantes sur le Mont Athos et l'icône de la Trinité de Roublev.

29-30 mars : Le R.P. Plet, passioniste, nous donne une nouvelle session sur l'Évangile selon saint Jean. Nous sommes heureux pendant ces deux jours de nous laisser guider, au fil des signes de Jésus, dans une compréhension approfondie de l'itinéraire spirituel qu'il nous propose.

6 avril : Frère Cyprien rentre d'une session STIM à l'abbaye d'Orval, durant laquelle il a reçu plusieurs cours (patristique, philosophie, Écriture sainte…).

9 avril : Notre Père Albéric et notre frère Isaac se rendent à l'événement diocésain de la Marche des Rameaux. Du fait qu'elle se déroule cette année sur notre secteur paroissial, notre Père Abbé a volontiers accepté que nous y apportions notre contribution. Ils y retrouvent environ 250 jeunes et rentrent le soir heureux d'avoir pu évangéliser cette jeunesse à la fois généreuse et attachante même si souvent peu enracinée. — Nous recevons pour une petite récollection six garçons du lycée parisien Stanislas, comme chaque année.

30 avril : Notre Père Abbé se rend à Nantes à l'occasion des 20 ans du Cours Charlier.

4 mai : Nos Pères Abbé, Albéric, Jean-Baptiste et Jean-Chrysostome ainsi que notre frère Vincent de Paul se rendent à Sireul en Charente afin de visiter une carrière de pierre. But de cette visite : voir si cette pierre pourrait convenir pour nos futurs travaux. Accompagnés de M. François Braud, véritable spécialiste en la matière, ils apprennent à découvrir ce matériau complexe qu'est la pierre. Conclusion de la journée : cette pierre de Sireul pourrait être un bon compromis pour un mode constructif en pierre massive. — Dom Louis Blanc, abbé de Triors, accompagné du frère Mathias-Marie, nous fait le plaisir d'une visite fraternelle de 24 h afin de découvrir La Garde.

5 mai : Retour d'une semaine à Solesmes pour notre frère Isaac où il a assisté à un congrès pour les 50 ans de la mort de Dom Gajard, présidé par le cardinal Robert Sarah, ainsi qu'à une session pour maîtres de chœur.

20 mai : Notre Père Jean-Baptiste célèbre les obsèques de son papa dans la collégiale de Guérande, remplie pour la circonstance (environ 700 places !).

21 mai : Sainte Anne de Kergonan : c'est là que notre Père Prieur vient de passer cinq jours pour une

session réunissant les Maîtres et Maîtresses des novices de treize communautés. Le but de telles rencontres est de pouvoir réfléchir ensemble à des questions de formation et d'échanger sur nos façons de faire. La présence de Dom Guillaume Jedrzecjzak, ancien abbé du Mont-des-Cas et fin connaisseur de la Règle de saint Benoît, fut précieuse pour conduire ces échanges.

13-14 juin : Notre-Dame des Neiges ! Telle fut cette année la destination de nos frères pour leur grande sortie annuelle (sortie jumelée avec les frères du Barroux – photo ci-dessous). Merveilleusement reçus par le Père Abbé trappiste Dom Hugues et sa communauté, qui leur ont ouvert grand les portes, nos frères ont pu découvrir les lieux et effectuer un petit pèlerinage sur les pas de Charles de Foucauld en cette année de sa canonisation. Très beau moment fraternel autour de ces frères trappistes malheureusement contraints de quitter les lieux sous peu, du fait de leur trop petit nombre. C'est un essaim fondateur de l'abbaye de Boulaur qui, à partir du mois de décembre, aura l'honneur de continuer l'aventure monastique en ces lieux.

SAINT BENOÎT POUR TOUS… **S comme *sommeil***

En des temps où notre société, et notamment notre jeunesse, ne brille ni par l'équilibre ni par le bon sens, la sagesse pratique de la Règle nous offre de précieux rappels même sur un point aussi basique que celui du sommeil. Plusieurs évidences guident le réalisme de saint Benoît en ce domaine.

Tout d'abord, la quantité de sommeil est une question directement liée à la vertu de prudence (Règle, chap. 8), chose qu'il est bon de redire à une heure où le burn-out est une réalité tristement à la mode. De plus, saint Benoît n'aime pas les moines « somnolents » (chap. 4). Il commence donc par donner à ses moines un temps de sommeil suffisant. Sain réalisme ! On ne peut pas bien vivre ce que l'on a à vivre si on est continuellement fatigué et, à de rares exceptions près, le manque habituel de sommeil n'a jamais conduit à la ferveur mais au déséquilibre, voire à l'effondrement.

Ensuite, saint Benoît fixe un principe simple et non négociable : il y a une heure pour se coucher et une pour se lever ! La question du temps de sommeil est donc en partie une affaire de discipline personnelle et non pas d'abord d'état de vie. Le moine a, soyez-en sûrs, comme vous tous, la tentation de faire mille choses plus ou moins intéressantes ou urgentes au moment où il serait raisonnable d'aller se coucher ! Notez aussi que, chez saint Benoît, le lever est énergique. Traîner au lit ? Connaît pas ! Si le moine se repose, c'est pour être d'attaque pour son devoir d'état dès le réveil.

Enfin, il y a un temps où une certaine pénitence en matière de sommeil peut être tout à fait propice, c'est celui du carême (chap. 49). Le temps ainsi gagné sera mis au profit, non pas d'Internet, mais de la vie d'union à Dieu : lecture spirituelle, prière…

Au final, on est presque gêné d'avoir rappelé de telles évidences. Mais une question demeure : chez vous, chers amis, comment ces évidences sont-elles vécues ?!

La prochaine fois, T comme *Travail*. Fr. Ambroise

NOTE DU CELLÉRIER

Concernant notre permis de construire, la Préfecture nous a demandé des corrections administratives (corrections de PLU et autres). Ces demandes vont prolonger de quelques mois l'instruction et l'obtention du permis. Encore un peu de patience…